# CCP Régler, mettre en production une ligne d’extrusion profilés ou tubes

Certificateurs
• POLYVIA
• CPNEFP de la Plasturgie et des Composites

Date d'échéance de l'enregistrement
• 02/01/2025

Publics
• Jeunes
• Salarié(e)s
• Intérimaires
• Demandeurs d'emploi

Accès
• Après un parcours de formation continue

## OBJECTIFS ET CONTEXTE DE LA CERTIFICATION

La compétence de réglage en extrusion est l’une des compétences les plus en demande pour les entreprises de la plasturgie. Ce certificat de compétence professionnelle permet de valoriser les compétences des régleurs et d’optimiser leur technique.

Il offre également la possibilité à des salariés experts d’autres procédés de devenir plus polyvalents et de maîtriser plusieurs procédés, leur permettant de s’adapter en fonction de la demande client.

## COMPÉTENCES ATTESTÉES

**Les compétences attestées par la certification sont les suivantes :**

- Identifier les sous-systèmes de la ligne d’extrusion nécessitant des opérations de réglage, à partir de la connaissance du procédé dans son ensemble
- Réaliser les opérations de réglage des paramètres des différents postes de la ligne d’extrusion, ainsi que les vérifications nécessaires
- Mettre en œuvre les tests et essais nécessaires pour identifier les écarts avec les spécifications
- Réaliser les opérations de démarrage, de stabilisation et d’arrêt d’une ligne d’extrusion

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### N° de fiche

RS6258

### Nomenclature du niveau de qualification

Sans niveau

### Code(s) NSF

225 : Plasturgie, matériaux composite

### Formacodes

23021 : Plasturgie

### État

Active

2021 © Observatoire Compétences Industries

**L’évaluation des compétences est réalisée sur l’ensemble des compétences constitutives de la certification.**

L’évaluation se déroule sous forme :

- D’une observation sur poste dans un premier temps
- D’un entretien dans un second temps

## RÉFÉRENTIELS D'ACTIVITÉ DE COMPÉTENCES ET D'ÉVALUATION

Référentiel – CCP Régler, mettre en production une ligne d’extrusion profilés ou tubes

2021 © Observatoire Compétences Industries